



Association Française pour le Nomage Internet en Coopération
chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr »

Rapport d'activité 2003

Avril 2004



l'internet en confiance

Sommaire

I.	Adhésions et résultats chiffrés	p. 3
II.	Le bilan financier	p. 5
III.	Les faits marquants	p. 5
IV.	L'activité de nommage	p. 6
V.	Evolutions techniques	p. 7
VI.	Le développement du <i>.fr</i>	p. 10
VII.	Actions de communication	p. 12
VIII.	Relations internationales	p. 13
IX.	La vie de l'association	p. 16
	Conclusion	p. 17
	Annexe : Glossaire	p. 19

AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

Rapport d'activité 2003

En tant que gestionnaire des extensions françaises (.fr et .re), l'Afnic se situe au point de rencontre avec de multiples acteurs de l'Internet, tant nationaux qu'internationaux. Instrument de développement et de co-développement au service de la Communauté de l'Internet, elle est l'un des acteurs majeurs en France pour les questions liées au nommage et à la gouvernance de l'Internet. Ses missions la conduisent à participer à de nombreuses réflexions sur le développement de l'Internet, tant juridiques, économiques, sociétaux (confiance...) que techniques, ce dernier point étant majeur pour l'Afnic en tant que centre d'expertise reconnu. Ces réflexions se concrétisent au profit du .fr et du .re mais aussi, plus généralement, en initiatives menées en direction des Pays du Sud dans le cadre du Collège international ou à la demande de ministères.

Point de contact entre l'Internet « français » et l'Internet « mondial », l'Afnic est un acteur du développement national dans la mesure où ses missions la placent en bonne position pour anticiper les évolutions et jouer un rôle de conseil et de formation auprès des organismes en charge du développement des NTIC dans notre pays. Les problématiques liées aux systèmes de production d'un Nic comme à celles du nommage Internet recoupent en effet des questions telles que la protection des mineurs sur Internet, la gestion des données personnelles, la lutte contre le SPAM ou la création d'espaces de confiance propices au développement du commerce électronique. Les travaux menés sur des projets de développement tels qu'IPv6, ENUM (Numerobis) ou DNSSEC (IDSA) sont ainsi les aspects techniques d'un ensemble complexe d'enjeux étroitement imbriqués. A ce titre, l'Afnic peut, sinon proposer du moins contribuer à la formalisation d'une vision globale de ces enjeux et aux solutions qui peuvent être suggérées aux décideurs politiques et économiques.

Ces différentes dimensions des activités de l'Afnic se sont concrétisées sous de nombreuses formes en 2003 : réflexions autour de l'évolution du .fr et du système de production, décision de procéder à une « ouverture » en mai 2004 tout en maintenant l'identification des titulaires grâce à un dispositif original, la « qualification ». Les interventions en Afghanistan, en Tunisie, au Nigeria ou dans le cadre du SMSI traduisent la visibilité accrue du Collège international et l'intérêt qu'il suscite dans de nombreux cercles ; mais aussi succès liés aux actions de Recherche et Développement (RFC IPv6) et créations de nombreux partenariats techniques en France comme à l'international.

I. Adhésions et résultats chiffrés

I-1 Les adhésions

Au 31 décembre 2003, l'Afnic comptait 1095 membres dont :

- Membres prestataires : 1.001 adhérents (contre 1.047 au 31 décembre 2002). La légère baisse constatée en 2003, représentative de la situation juridique des

prestataires (transferts d'activités, fusions, et procédures collectives...¹) est compensée par l'arrivée de 111 nouveaux prestataires.

Le nombre des prestataires « option 1 » membres du comité de concertation « prestataires », s'élève à 95 contre 119 fin 2002. Comme en 2002, on estime que cette baisse du nombre de prestataires est due aux nouvelles modalités de tarification (à savoir un tarif unique pour toutes les opérations sur les noms de domaine, sans distinction entre prestataires « option 1 » et « option 2 »). Cependant, cette « baisse » s'est révélée moins importante que celle initialement estimée.

- Membres utilisateurs : 65 adhérents, contre 51 fin 2002, dont :
 - o 14 adhérents *personnes morales*, membres du comité de concertation « utilisateurs » (sans changement par rapport à l'année précédente) .
 - o 33 adhérents *personnes morales* (non membres du comité de concertation). La forte augmentation constatée (par rapport aux 11 adhérents fin 2002) est due à l'entrée des CFE/CCI habilités à proposer aux entreprises le préenregistrement de leur nom de domaine en *.fr*.
 - o 18 adhérents *personnes physiques*, non membres du comité de concertation « utilisateurs » (chiffre stable).

- Collège international (membres correspondants) :

Le nombre de membres de ce collège reste stable. Il est passé de 29 membres fin 2002 à 27 fin 2003. Ses membres proviennent de 15 pays différents. 11 NIC, essentiellement africains, y sont représentés.

I-2 Les résultats chiffrés

Les données chiffrées de l'année 2003 (au 31 décembre) se caractérisent par :

- un nombre de noms de domaine installés de 176.009, soit une augmentation de 8% (contre 10% pour 2002) ;
- 28.840 créations en 2003 (contre 28.685 en 2002) ;
- 7,6% de l'ensemble des noms de domaine installés au 31 décembre 2002 ont fait l'objet d'un changement de prestataire (contre 8,3% l'année précédente) ;
- 10% de l'ensemble des noms de domaine installés au 31 décembre 2002 ont fait l'objet d'une suppression (contre 9% l'année précédente).
- un nouvel abaissement du coût de création de noms de domaine de 15 € à 14 € pour tous les prestataires, « option 1 » et « option 2 » ;
- 115 installations par jour ouvré (moyenne sans changement par rapport à 2002).

¹ Le montant des créances devenues irrécouvrables liées aux redressements et aux liquidations judiciaires a été ramené de 38 k€ en 2002 à 23 k€ en 2003.

II. Le bilan financier

Le montant total des ressources de l'exercice 2003 s'élève à 3,885 M€ (contre 3,417 M€ en 2002) et celui des charges à 3,790 M€ (contre 3,611 M€ en 2002).

II-1 Les produits

En 2003, la structure des ressources de l'Afnic se partage entre :

- les cotisations des adhérents, 15% des ressources totales (18% en 2002),
- les prestations, 67% des ressources, dont 24% au titre des opérations sur les noms de domaine, et 76% au titre de la maintenance des noms de domaine installés¹,
- les produits des subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales affectés au résultat 2003 au titre du lancement des actions stratégiques pour ce même exercice (soit 15% des ressources totales),
- les autres recettes diverses (2% du total),
- les produits financiers (1% du total).

II-2 Les charges

Le cumul des charges externes de fonctionnement et celles de personnel est stable (3,34 M€ en 2003 contre 3,29 M€ en 2002 soit 1,52%).

Les charges de rémunérations des personnels (2,45 M€ contre 2,17 M€ en 2002) représentent 65% (contre 60% en 2002) du montant total des charges de l'exercice.

Cette augmentation est principalement due, en valeur absolue, à l'embauche d'ingénieurs pour les actions de développement. L'évolution en proportion est partiellement accentuée par la baisse des charges externes de fonctionnement (0,89 M€ contre 1,12 M€ en 2002) qui est une tendance lourde depuis 2001 et le résultat d'efforts constants en matière de réduction des frais de fonctionnement.

II-3 Le résultat comptable

Le résultat de l'exercice 2003 se monte à 94,57 k€. Il traduit le retour à l'équilibre des finances de l'Afnic, après une année 2002 fortement marquée en dépenses, par le démarrage des actions de développement, et, en recettes, par la baisse tarifaire des prestations.

La situation est donc sous contrôle, même si le solde légèrement positif ne permet pas d'espérer reconstituer rapidement, par les seuls moyens de l'Afnic et toutes choses étant égales par ailleurs, les réserves entamées par les avances de trésorerie consenties en 2002 sur les projets labellisés RNRT et PROGSI.

III. Les faits marquants

L'année 2003 a été principalement marquée par :

III-1 Les études préalables à l'ouverture du *.fr* ont porté notamment, sur l'évaluation et l'adaptation du système d'information à un enregistrement avec identification a posteriori.

¹ A comparer aux chiffres de 2002 : 74,4 % des ressources, dont un quart au titre des opérations sur les noms de domaine, et trois quarts au titre de la maintenance des domaines installés.

Dans le cadre de cette identification-qualification, l'Afnic est le premier gestionnaire d'extension à avoir imaginé un système original permettant de créer une passerelle entre les bases de données publiques existant dans le monde « réel » et le monde de l'Internet, grâce à sa base « Whois » qui est l'une des plus fiables au monde ;

III-2 La pleine activité des projets de R&D Nic générique et Numerobis, ainsi que la notification du projet « Infrastructure DNSsec et Applications » (IDsA), labellisé RNRT (Réseau National de Recherche en Télécommunication) ;

III-3 La visibilité accrue du Collège international, qui se concrétise par des propositions ou demandes d'interventions dans divers pays à l'invitation notamment de ministères ;

III-4 La multiplication des contacts et de partenariats techniques, en France comme à l'international.

IV. L'activité de nommage

IV-1 Aspects administratifs et juridiques

1. Evolution des procédures

Janvier 2003:

- *Nommage des associations* : les associations immatriculées à l'INSEE peuvent désormais être enregistrées directement en *.fr* ou *.re* sous le nom figurant dans l'une des rubriques de l'identifiant INSEE : dénomination, enseigne, sigle.
- *Enregistrement des marques sous .tm.fr* : les détenteurs de marque(s) peuvent désormais enregistrer le nom de domaine correspondant dès la demande d'enregistrement de la marque auprès de l'INPI.
- *Transmissions* : trois nouveaux cas sont pris en compte : cession de fonds de commerce, apports en société et dissolution amiable.

Juillet 2003 :

- *Nommage des associations* : toute association immatriculée auprès de l'INSEE peut désormais s'enregistrer directement sous *.fr* dans les mêmes conditions que les entreprises : elle peut choisir un ou plusieurs termes figurant sur son identifiant au répertoire INSEE, dans les rubriques « raison sociale ou nom », « enseigne » ou « sigle ».
- *Domaines sectoriels* : assouplissement de l'enregistrement des domaines sectoriels (au choix des autorités administratives gestionnaires de ces domaines).
- *Lettre d'engagement* : cet envoi n'est plus obligatoire pour les prestataires « option 1 » qui en ont fait la demande pour les créations de domaine et les changements de prestataires.

2. Assistance juridique

Diminution du nombre de réunions hebdomadaires : deux par mois en moyenne au lieu de quatre en 2002.

a. Application de la Charte

Le traitement des précontentieux a le plus souvent donné lieu à traitement par téléphone ou courrier électronique. Par suite, aucun nouveau contentieux n'a été engagé à l'encontre de l'Afnic en 2003.

Dans un seul contentieux mettant en cause l'Afnic avant toute tentative de règlement amiable (dossier Elcimai), l'adversaire de l'Afnic a été débouté.

Les travaux ont notamment porté sur le projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique, la dématérialisation, l'IDN, le début des travaux sur la mise en oeuvre d'une procédure de règlement amiable des litiges UDRP.

b. Relations extérieures

Préparation du préenregistrement avec l'INPI et élaboration du contrat correspondant.

Suivi du dossier informatique et libertés.

c. Relations internationales

Parmi les principales activités, on citera :

- la participation à des réunions du CENTR,
- la réponse à la Commission européenne sur la charte du *.fr*,
- la poursuite d'études juridiques relatives à la candidature de l'Afnic à la gestion du registre *.eu*,

des travaux sur la création du ccNSO,

des travaux sur le *.tf* en vue de sa prise en charge par l'Afnic.

d. Contentieux

Suivi de deux dossiers contentieux : la Folie Méricout, portant sur le terme « nic » et Patrimoine - E-manitoo dont une première décision a été favorable à l'Afnic.

IV-2 Formations

En 2003, quatre sessions de formations réservées aux prestataires ont été organisées sous forme d'ateliers techniques et administratifs en parallèle. Par ailleurs deux ateliers techniques spécifiques IPv6 et DNS avancé ont été effectués sur deux jours chacun. Ces ateliers étaient réservés aux prestataires option 1. Cette année 2003 aura vu la réorganisation de l'activité de formation à l'Afnic et sa planification pour 2004, avec la mise en place d'un projet d'ouverture des formations techniques spécifiques aux prestataires option 2 et aux extérieurs, la mise en ligne des supports de cours produits par l'Afnic et l'établissement d'une licence de diffusion de ces supports.

V. Evolutions techniques

V-1 Evaluation et modification du système de production

Commencée à l'occasion de la candidature de la gestion du *.eu*, l'évaluation du système de production de l'Afnic s'est poursuivie au deuxième semestre 2003.

La gestion en deux temps, enregistrement puis identification a posteriori, proposée dans EUREG et dans le cadre de l'ouverture du .fr, a nécessité d'évaluer puis d'adapter le système de production sur deux plans :

- l'architecture technique, conçue à l'origine pour être évolutive s'est révélée capable de supporter ce changement de fonctionnement profond sans refonte complète comme les autres gestionnaires européens ont du généralement le faire. Cette adaptabilité induit une économie précieuse pour l'Afnic comme pour les prestataires,
- organisation des données.

Il est apparu que la réorganisation des données au sein de la base ORACLE menée progressivement depuis 3 ans devait être achevée avant l'ouverture, d'une part, afin de capitaliser sur la plus grande résistance aux pannes offertes par la version 9I dont l'Afnic fut le premier site pilote en France et d'autre part, autoriser une plus grande souplesse de gestion (extension de protection d'information - « liste rouge », accès spécifiques aux prestataires, aux titulaires, ...).

Outre cette activité fondamentale, l'équipe d'ingénieurs de l'Afnic s'est partagée entre les tâches opérationnelles, le développement de projets stratégiques et la veille technologique.

V-2 Les tâches opérationnelles

Parmi les évolutions techniques les plus significatives liées à l'activité de production au cours de l'année 2003, on citera les suivantes :

- mise en place de ZonecheckV2 permettant l'enregistrement de domaine avec des DNS ayant plusieurs adresses IPv4 et/ou IPV6 ;
- refonte de la base Whois pour l'incorporer dans la base Oracle (phase de test) ;
- installation d'une deuxième connectivité Internet sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- remise à niveau de l'architecture du réseau interne pour plus de sécurité ;
- déménagement du matériel à TELEHOUSE2 et remise à niveau du serveur secondaire ns3 et du routeur sur le point d'échange du SFINX ;
- développement d'un outil de gestion des termes fondamentaux ;
- développement d'outils pour le préenregistrement à la fois pour les CFE et pour les prestataires ;
- développement d'un outil de suivi pour les adhésions et les formations des CFE ;
- développement d'outils d'aide à la validation des dossiers de demande de création de nom de domaine ;
- amélioration de l'automatisation des « tickets », intégration des procédures express ;
- collaboration technique au nouveau site Web de l'Afnic, mise en place de l'ouverture du site et suivi ;
- développement d'outils de statistique ;
- suivi des tests du protocole DNSsec ;
- amélioration du système de facturation et de relance des impayés.

V-3 Les projets de développement stratégiques

Les trois projets de développement *labellisés* en mai 2002 dans le cadre du Réseau National de Recherche en Télécommunications (RNRT) et du Programme Société de l'Information (PROGSI) ont été notifiés par le MINEFI au cours de l'année 2003. Le déroulement de ces trois projets est décrit ci-dessous :

- *NIC-Générique*¹

L'activité de ce projet durant l'année 2003 a été consacrée à :

- la promotion de la réponse EUREG dans le cadre du *.eu* lors du premier trimestre ;
 - la rédaction de fiches couvrant les divers aspects de la gestion d'un registre et les technologies émergentes associées ;
 - la rédaction d'un HOWTO synthétique décrivant les différentes étapes de construction d'un registre ;
 - la mise en place d'outils et de services permettant de tester techniquement la bonne configuration d'un domaine, l'état de la configuration technique des TLD, un Whois générique ;
 - une aide à la réorganisation du NIC sénégalais : réorganisation des données, intégration de l'outil ZoneCheck et d'un service Whois.
- *Numérobis*² : l'activité de ce projet durant l'année 2003 a été consacrée :
- à l'étude du modèle d'administration d'ENUM en France ;
 - à l'étude de l'architecture technique pour répondre aux besoins spécifiques d'ENUM ;
 - à la sécurisation du DNS (DNSsec) dans le cadre d'ENUM, ceci en collaboration avec le projet IDSA ;
 - à l'étude sur la dynamique des données du DNS en fonction des contraintes d'ENUM (notamment en fonction des services qui pourraient être associés à ENUM).
- *IDSA*³ : l'activité de ce projet durant l'année 2003 a été consacrée à :

¹ Rappel : le projet PROGSI, *labellisé* le 22/05/02, et dont la date de démarrage a été fixée rétroactivement au 01/06/02, a pour but d'aider à la mise en place d'un NIC grâce :

- au déploiement d'une plate-forme d'outils permettant la mise en œuvre des services nécessaires à la gestion d'un registre sur la base de logiciels ouverts ;
- à la publication de documents et de fiches techniques sur les technologies émergentes ;
- à l'organisation de formations au plan international.

Pour plus de détails, se reporter au site dédié à ce projet <<http://www.nic-generique.prd.fr>>

² Rappel : Le projet Numerobis, *labellisé* le 14/05/02, et dont la date de démarrage a été fixée rétroactivement au 05/02/03, a pour but d'analyser les besoins d'ENUM et les possibilités du DNS en vue d'une implantation nationale, en continuation des travaux du groupe de travail ENUM de l'ART. Plusieurs partenaires sont associés à l'Afnic dans ce projet : France Télécom R&D, l'INT, Orange et SFR. Un site est consacré à ce projet : <http://www.numerobis.prd.fr> .

³ Rappel : le projet IDSA (Infrastructure DNS Sécurisé et Applications) : projet RNRT, *labellisé* le 14/05/02, et dont la date de démarrage (T0) a été fixée au 1/09/02. Plusieurs partenaires sont associés à l'Afnic dans ce projet : l'ENST-Bretagne, France Télécom R&D et l'IRISA. Le but de ce projet, développé à partir d'une plate-forme sous IPv6, est d'étudier le déploiement d'une architecture sécurisée pour le DNS (DNSsec) ainsi que les

- l'étude et au déploiement d'une arborescence DNSsec en tenant compte des évolutions du protocole ainsi qu'à des tests d'interopérabilité entre différentes implémentations logicielles ;
- l'étude de l'automatisation du changement des clefs de signature entre un domaine père et ses domaines fils ;
- la participation aux réunions de l'IETF (mars, juillet, et novembre 2003) et un partenariat avec le NetLab ;
- la publication de ces résultats à travers différents documents, présentations (JRES novembre 2003) et formations (Atelier DNSsec à Rennes en décembre 2003) .

V-4 La veille technologique

L'équipe d'ingénieurs a pratiqué une veille technologique active :

- en participant notamment aux groupes de travail de l'IETF, du RIPE, du G6, et du JRES ;
- en procédant aux études d'adaptation de la plate-forme d'évaluation de technologies émergentes.

VI. Le développement du .fr

Les actions de développement du .fr se sont poursuivies avec intensité en 2003, combinant :

- la mise en œuvre des différentes actions précisées dès novembre 2002 ,
- et des réflexions de long terme sur l'avenir du .fr pour optimiser l'aspect « création de confiance » sur Internet. Ces réflexions ont souvent débouché sur des prises de contacts prometteuses avec différents partenaires.

VI-1 Rappel de la stratégie

a) promouvoir le .fr :

- en sensibilisant les utilisateurs à l'Internet et aux problématiques du nommage,
- en expliquant en quoi le .fr apporte un « plus » par rapport à d'autres extensions,
- en travaillant sur l'avenir : que sera le .fr dans un an, dans cinq ans ? Quelles sources de valeur ajoutée apportera-t-il à ses titulaires ?

b) s'entourer d'un réseau de partenaires

- en développant des partenariats avec des organismes pouvant jouer le rôle de « prescripteurs institutionnels » ,
- en mettant en place des réseaux de « capteurs » permettant aux futurs titulaires de préenregistrer leurs .fr au moment d'une formalité,
- en travaillant plus étroitement avec les membres (prestataires et utilisateurs).

VI-2 Réalisations 2003

Promotion du .fr

Un certain nombre d'argumentaires et de notices d'information ont été rédigés à l'intention de différents publics (entreprises, prestataires, collectivités, grand public...). Le plus diffusé a été les « 7 bonnes raisons pour choisir un .fr ».

La diffusion de GÉNIC s'est poursuivie avec succès, ce contenu d'auto-formation faisant l'objet de retours d'opinions très positifs. Les destinataires sont des collectivités et autres services déconcentrés de l'Etat, des entreprises, des organismes de formation et de développement des NTIC. La diffusion de GÉNIC repose souvent sur des « partenaires-diffuseurs » disposés à la financer. L'exemple le plus notable est le Conseil général des Bouches du Rhône (50 000 exemplaires diffusés dans le département).

Un certain nombre d'actions de sensibilisation ont été menées en régions : Caen (mars), Amiens (mai), Poitiers (juin), Nantes (septembre), Mende (octobre), Charenton-le-Pont (novembre), Châlons-sur-Saône (novembre), Marseille (décembre). Ces actions visent généralement à présenter le .fr à un public varié (professionnels des NTIC, entreprises, collectivités) et à aborder les questions générales touchant aux enjeux du nommage Internet.

Développement des partenariats

En 2003, a été progressivement constitué un réseau d'environ 500 organismes « correspondants » de l'Afnic en régions ; jusqu'à présent, ce réseau a surtout été utilisé pour diffuser des informations liées au .fr et pour mener une veille sur les diverses initiatives régionales liées au développement de l'Internet. Nous espérons pouvoir dans l'avenir engager de vrais projets de collaboration avec certains de ces organismes.

L'un des principaux réseaux de partenaires à l'heure actuelle (outre les membres historiques de l'Afnic que sont les utilisateurs et les prestataires) est celui des CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) à travers la mise en place du système de préenregistrement au sein des CFE (Centres de Formalités des Entreprises). Les efforts ont été intensifiés autour de la sensibilisation des CCI (plus de 100 contacts directs), de leur formation (30 en 2003) et de l'optimisation des échanges : génération et envoi automatique du document de promotion à destination des CFE, création d'un récépissé « prêt à imprimer » pour être remis au chef d'entreprise...

Il est important de noter qu'à travers ces CFE nous pouvons irriguer les autres départements des CCI (Formations, Développement économique, NTIC...) et que cet investissement s'avèrera très payant sur le long terme. Notre démarche rejoint en effet d'autres évolutions en cours dans les CCI (EDI, création du système « CFE Net », ChamberSign) et sera d'autant plus forte qu'elle participera de cette dynamique.

Une étude a été réalisée au printemps 2003 sur la manière dont les prestataires proposent le .fr sur leurs sites. De cette étude est née l'idée de proposer aux prestataires un argumentaire qu'ils puissent télécharger et s'approprier en le publiant sur leurs propres sites et en le diffusant à leurs équipes commerciales. Il est difficile de mesurer le succès de la démarche aujourd'hui, mais la réactualisation de l'étude au printemps 2004, éventuellement accompagnée d'une prise de contact avec les prestataires, pourra nous en dire plus.

Un suivi trimestriel des dépôts de .fr par département a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2003. Il permettra d'identifier les régions les plus « dynamiques » en matière de dépôts de .fr et, par croisement avec d'autres statistiques (CCI, INSEE...), de calculer l'évolution du taux de pénétration du .fr dans chaque département.

Réflexions sur l'évolution du .fr – prospective

Un travail de fond a été mené tout au long de l'année 2003 sur l'avenir du .fr et la valorisation de ses sources de valeur ajoutée (visibilité, proximité, confiance). Ce travail a été étroitement lié à la préparation de l'ouverture du .fr sur le « droit au nom » prévue pour le 11 mai 2004. L'un de ses principaux résultats a été la formalisation du processus de « qualification » permettant de rendre visible l'identification et ouvrant de belles perspectives au .fr et à l'Afnic dans l'univers des gestionnaires de signes de confiance, marché encore émergent mais répondant à un besoin chaque jour plus perceptible.

VII. Actions de communication

La communication de l'Afnic en 2003 se décompose en trois types d'actions.

VIII- Des actions de fond

- Intensification du **travail sur le préenregistrement** :
 - information complète (par courrier) de tous les prestataires Afnic sur ce nouveau service et invitation à se signaler auprès des CFE opérationnels s'ils souhaitent proposer une offre commerciale particulière ;
 - développement d'outils sur le Web : génération et envoi automatique du document de promotion à destination des CFE, création d'un récépissé...
 - amélioration du suivi CFE avec la création d'une ligne téléphonique et d'une messagerie électronique spécifique (réorganisation interne).
- Lancement d'un **nouveau site Web** plus « grand public » avec une nouvelle architecture s'appuyant sur de nouvelles technologies. *Ce site sera complètement finalisé* après l'ouverture du .fr compte tenu notamment de la migration des formulaires pour les prestataires dans le nouveau système d'information.

VIII2- Des actions ponctuelles d'information en direction de différents publics (entrepreneurs, techniciens, juristes, grand public) ; l'Afnic a été, en 2003, particulièrement présente sur divers salons et à diverses manifestations, dont :

- **7èmes Rencontres d'Autrans**, organisées par l'ISOC France : participation et parrainage de la manifestation (janvier),
- **Salon des Entrepreneurs** : organisation d'une conférence sur « la dimension Internet dans les entreprises en 2003 » (février),
- **Salon i-expo** : parrainage et organisation d'une conférence sur les signes de confiance (juin),
- **L'Exposia** : participation à une conférence animée par le cabinet Alain Bensoussan (juin),
- **2èmes états généraux européens sur le nommage Internet** : participation et parrainage (juillet),
- **Journées de la création, de la reprise et de la jeune entreprise en Val de Marne** : participation et intervention (novembre),

- **JRES 2003** : participation aux journées réseaux organisées par le CRU, RENATER et l'UREC (novembre),
- **Interop 2003** : participation et remise de recommandations pour un plan stratégique de développement et d'emploi des technologies IPv6 à Madame Claudie Haigneré (novembre),
- **Salon juridique de l'Internet** : participation à une conférence avec le cabinet Alain Bensoussan (décembre),
- **NetExpo** : participation en collaboration avec le Conseil général des Bouches du Rhône et organisation d'une conférence sur le *.fr* et son développement (décembre).

VIII-3- Des actions de communication vers la presse ; au regard de l'actualité et de la faible activité du secteur des NTIC, l'Afnic n'a pas élaboré de campagne nationale de presse, comme par les années passées.

- En 2003, seule l'information sur « **l'introduction d'IPv6 dans le système de production de l'Afnic** » a fait l'objet d'un communiqué de presse vers la presse spécialisée (septembre),
- Certaines **formations de Chambres de commerce et d'industrie** au préenregistrement ainsi que notre **partenariat avec le Conseil général des Bouches du Rhône** - à l'occasion de Net Expo - ont fait l'objet de conférences de presse locales.

VIII. Relations internationales

L'implication de l'Afnic dans les forums et organismes internationaux a porté ses fruits : la publication d'un RFC lié à IPv6, la participation au lancement du ccNSO de l'ICANN, la valorisation et l'exportation du savoir-faire de l'Afnic (logiciel de vote, outils zonecheck et ccTLDmon), les actions bilatérales et la coordination de l'entraide globale via le Collège international. Par ailleurs, bien que le projet EUREG n'ait pas été retenu, la réponse à l'appel à propositions européen a permis à l'Afnic de mener une réflexion de fond et d'imaginer des solutions innovantes pour optimiser la gestion du *.fr*, tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques nationales et internationales.

VIII-1 .eu

La déception liée à la non sélection du projet EUREG pour la gestion du *.eu*, qui avait demandé beaucoup d'énergie, peut être considérée moins comme un échec technique que comme la conséquence de la vision politique et organisationnelle du registre du *.eu* ayant prévalu à l'échelon européen au moment de la sélection.

Les retours sur investissement, et en particulier les innovations techniques proposées dans EUREG ont permis de stimuler les synergies (liens croisés entre les bases publiques et les bases de registres de noms de domaine) et d'offrir des solutions concrètes dans le cadre de l'ouverture du *.fr*. Par ailleurs, le projet a permis de donner plus de corps à la plateforme expérimentale « NIC Générique » en permettant le développement « d'outils métiers » mis à disposition (monitoring, serveur Whois générique...).

La sélection d'EURID a été rendue publique le 22 mai 2003.

VIII-2 CENTR (Council of European National Top level Registries)

Le CENTR a apporté un certain nombre de réponses positives aux attentes de l'Afnic :

- la promotion des échanges concernant les problématiques métiers a été intensifiée. Cet effort a généré des échanges d'expériences fructueux et a permis d'obtenir des consensus et des recommandations quant aux modalités de mise à disposition de certains services (IDN, Whois, relations juridiques, etc.) ,
- la volonté de mettre en place un réseau d'entraide entre ccTLD, rendu visible par l'adhésion de l'association régionale des ccTLD latino-américains et celle de l'association régionale des ccTLD africains.

L'Afnic a été représentée aux réunions suivantes des instances du CENTR :

- assemblées générales : 27-28 février à Francfort, 2-3 juin à Budapest, 18-19 septembre à Pise, 27-28 novembre à Varsovie,
- groupe de travail administratif : 9 mai à Francfort,
- groupe de travail technique : 28 janvier à Amsterdam, 12 mai à Barcelone, 17 juillet à Vienne,
- groupes de travail IDN : 8 mai à Francfort.

VIII-3 ICANN

Dans la dynamique de sa réforme, l'année 2003 a été chargée pour l'ICANN : réorganisation interne, ouverture d'un bureau européen, mise en œuvre des nouvelles associations de support (- gNSO, ccNSO, NRO... -) , réorganisation des services et du personnel (nouvelle direction pour opérer la fonction IANA notamment) , etc. Diverses questions techniques ont été réglées : introduction des jokers par Verisign, IDN, redélégations, etc.

Un des événements importants de l'année concerne la création d'un bureau européen à Bruxelles.

Concernant les relations avec l'Afnic, le secrétariat du DNSO est devenu le secrétariat du gNSO et la gestion opérationnelle assurée par l'Afnic depuis 4 ans a été transférée à l'ICANN qui a fait état de l'excellent travail effectué par l'association. Par ailleurs, l'Afnic a souhaité contribuer au lancement du ccNSO, organisme de représentation des ccTLD dans ICANN et a été portée dans cette tâche par le CENTR.

L'ICANN a acquitté en avril 2003 sa dette de 50 000\$ correspondant à la gestion du secrétariat du DNSO pour l'année 2000. L'Afnic n'a pas contribué financièrement à l'ICANN en 2003.

Dates des réunions 2003 auxquelles l'Afnic était représentée :

Assemblées générales : 23-27 mars à Rio de Janeiro, 22-26 juin à Montréal, 27-31 octobre à Carthage.

Le 1^{er} août, le CENTR a porté l'Afnic au groupe de lancement (« launching group ») du ccNSO : <http://www.centri.org/elections>.

VIII-4 RIPE

Les réunions du RIPE constituent des événements particuliers auxquels participent les acteurs techniques de l'Internet européens. Plusieurs ingénieurs de l'Afnic participent presque systématiquement à chacune des trois réunions annuelles du RIPE.

Les réunions du RIPE permettent aux ingénieurs de cultiver les liens avec les acteurs techniques incontournables de l'Internet européen, de promouvoir des actions locales (IPv6, développements, etc.), de se tenir informés des évolutions en cours de développement et d'y participer.

Dates des réunions 2003 :

27-31 janvier à Amsterdam, 12 -16 mai à Barcelone, 1-5 septembre à Amsterdam.

Note : le RIPE-NCC est quant à lui le registre régional (RIR) en charge de l'allocation des adresses IP et des numéros AS en Europe. Par ailleurs responsable technique des délégations ENUM au plus haut niveau de l'arborescence DNS associée à ENUM, le RIPE NCC a délégué le 21 mars 2003 le bloc 3.3.e164.arpa au projet Numérobis (projet dans lequel l'Afnic est partie prenante).

VIII-5 IETF

L'IETF (Internet Engineering Task Force) est l'organe au sein duquel se développent les protocoles en usage sur l'Internet. Le travail de production des standards est réparti dans des groupes de travail, et le résultat est publié sous forme de RFC (Request For Comment) disponibles sur le site Web de l'IETF (<http://www.ietf.org>). Plusieurs domaines de standardisation ont des incidences directes sur le métier de registre de noms de domaine, et spécifient même dans certains cas des protocoles métier nous concernant : CRISP, DNSext, Enum, provreg , IDN, etc. Mohsen Souissi, ingénieur à l'AFNIC, est coauteur du RFC 3596 concernant les extensions du DNS pour le support d'IPv6 publié en 2003. La contribution de l'Afnic a porté notamment sur l'interopérabilité de logiciels DNS par rapport à ces extensions IPv6. Le RFC 3596 DNSext a été publié en octobre.

Des ingénieurs de l'Afnic participent aux trois réunions annuelles, faisant du registre l'un des rares ccTLD très présent à l'IETF.

Dates des réunions 2003 :

16-21 Mars à San Francisco, 13-18 Juillet à Vienne, 9-14 novembre à Minneapolis

Note prospective :

Le RFC 3707 concernant CRISP vient d'être publié (février 2004). La progression du déploiement de ces standards touchant notre cœur de métier doit être surveillée.

VIII-6 Collège international

L'Afnic est animée par une logique de co-développement en direction notamment des pays du sud via son Collège international. Ce collège, qui regroupait au 31/12/03 vingt-sept membres dont onze opérateurs de ccTLD, se réunit une fois par an à l'occasion de l'assemblée générale de l'Afnic. Il permet de coordonner des pays acteurs de l'Internet originaires du Sud autour de projets communs régionaux, formations ou aides au développement.

Le Comité de Coordination du Co-développement, « C3 », donne une meilleure visibilité aux projets et assure une coordination en termes de financement. D'autres projets ou actions de l'Afnic apportent une valeur ajoutée au Collège international, comme le NIC-générique ou les contacts noués par notre participation au sein d'organismes internationaux.

Dates des formations :

mai : FFTI 2 Maroc (Rabat)

octobre : FFTI 1 Guinée (Conakry)

Dates des projets :

décembre 2003 : à la demande des ministères de l'industrie afghan et français, contribution à la mise en place du NIC afghan (depuis octobre 2003) avec une mission de l'expert Stéphane Bortzmeyer en décembre, aide à la mise en place d'un service Whois pour le NIC sénégalais (.sn).

Autres événements spécifiques :

mars : présentation du collège à l'UIT à Genève (Ahmedou Ould Haouba), présentation du collège aux ministres de la CAPTEF (Youcef Mentalecheta, Jean-Yves Babonneau),

L'Afnic a présenté son modèle de gestion au Nigeria en mars 2003 (Heide Reboul).

décembre : participation à la délégation du Premier Ministre au SMSI (Sommet Mondial de la Société de l'Information) à Genève (Jean-Yves Babonneau).

VIII-7 Diffusion de l'information

Création d'un portail Web synthétique spécifique aux relations internationales de l'Afnic :

<http://www.afnic.fr/afnic/international>

IX. La vie de l'association

IX-1 La reconduction de l'association

- 6 juin : l'assemblée générale, en application de l'article 3 des statuts de l'Afnic, a décidé la prorogation de l'association pour une durée de six ans à compter du 3 décembre 2003.

IX-2 Les instances

Les instances délibératives se sont réunies respectivement les 25 avril et 7 novembre (conseil d'administration) et le 6 juin 2003 (assemblée générale ordinaire).

Les instances consultatives se sont réunies selon l'échéancier ci-après :

- comités de concertation « prestataires » : 20 mars, 30 juin et 25 septembre ;
- comités de concertation « utilisateurs » : 14 mars, 30 juin, et 23 septembre.

La réunion annuelle du Collège international s'est tenue les 4 et 5 juin à l'UNESCO à Paris et dans les locaux de l'Afnic à Saint-Quentin-en-Yvelines.

IX-3 Informations diverses

- Premier semestre : 7 nouvelles déclarations (gestion des adhérents, ressources humaines, administration du Centre d'information réseau...) et 1 déclaration modificative du site Web de l'Afnic ont été déposées auprès de la CNIL,
- Deuxième trimestre : l'Afnic a adhéré en tant que membre personne morale à l'association G6 (développement et déploiement d'IPv6 en France).

IX-4 Les personnels

Au 31 décembre, l'Afnic comptait 43 personnes, dont 1 fonctionnaire détaché, 4 CDD et 2 formations en alternance (contre 45 personnes fin décembre 2002 dont 7 CDD).

Conclusion

Après s'être positionnée en 2002 en faveur de projets de recherche et développement stratégiques pour la communauté française de l'Internet, l'Afnic a poursuivi sur cette lancée en 2003 tout en menant une politique très stricte en matière de contrôle des dépenses. Le résultat de ces mesures a été un retour à l'équilibre.

L'évolution du *.fr*, programmée pour mai 2004, a été l'un des axes structurants des réflexions et actions de l'Afnic en 2003. Du succès ou de l'échec de cette opération dépendront les grands paramètres financiers de l'association dans les prochaines années, mais aussi la perception qu'auront les utilisateurs de la valeur ajoutée du *.fr* et du *.re*.

Les différentes missions de l'Afnic ont pris de l'ampleur en 2003 du fait de deux phénomènes complémentaires : d'une part, des besoins accrus en matière d'expertises sur de nombreux sujets connexes au nommage Internet (gouvernance, protection des mineurs, lutte contre le SPAM, IPv6, ENUM, actions de co-développement et de formations...) et d'autre part, la reconnaissance par les autorités publiques et les acteurs du secteur privé de la qualité des travaux menés par l'Afnic depuis sa création en 1998.

Abritant des expertises pointues sur des sujets que peu d'organismes maîtrisent en France, l'Afnic se considère comme un centre de ressources neutre et financièrement indépendant oeuvrant pour le bénéfice de la communauté Internet française mais aussi à l'international. Le développement de réseaux et de partenariats est une dimension indispensable de ses efforts pour mieux faire connaître ses savoir-faire et accroître son utilité.

La gestion des extensions *.fr* et *.re* sera conditionnée dans l'avenir par au moins quatre types d'évolutions qui reflètent la situation particulière de l'Afnic, située au point de rencontre de plusieurs « mondes » :

- les évolutions technologiques, (IDN, IPv6, ENUM) qui entraîneront à plus ou moins long terme des mutations dans les usages de l'Internet, et donc dans le rôle de la couche « nommage » actuelle ;
- les évolutions « sociétales », liées au degré d'appropriation croissant d'Internet par le public (entreprises et particuliers). Hier, une entreprise pouvait se contenter d'un seul nom de domaine pour « exister » sur Internet. Demain, les stratégies de présence et de communication s'affineront et passeront sans doute par une localisation des contenus ;
- les évolutions politiques, nées des débats entre acteurs de la gouvernance de l'Internet, et dans le cadre du SMSI ;

- les évolutions juridiques engendrées par les modifications de la législation française impactant certains aspects de la gestion du *.fr* et du *.re* (par exemple, la protection des données personnelles et le « Whois ») .

Ces facteurs sont naturellement imbriqués et s'organisent autour de thèmes transversaux comme la « confiance » ou la « convergence ». Ils nécessitent donc une vision globale des processus et des enjeux, afin de définir comment le *.fr* et le *.re* pourraient être positionnés pour pouvoir profiter de ces évolutions et servir au mieux la communauté française de l'Internet.

Ceci rend indispensable la participation de tous les acteurs concernés aux réflexions de l'Afnic, à travers ses « comités de concertation » prestataires et utilisateurs. Ressource ouverte à tous et travaillant dans l'intérêt collectif, l'Afnic a pour ambition de maintenir sa vocation de plate-forme de rencontres, d'échanges et de travaux profitables à tous sur le long terme.

Annexe

Glossaire

ACFCI

Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

Adresse IP

Adresse Internet Protocol

AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

AG

Assemblée Générale

AUF

Agence Universitaire de la Francophonie

C3

Comité de Coordination du Co-développement

CA

Conseil d'Administration

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

ccNSO

Country-Code Names Supporting Organization

ccTLD

country code Top Level Domain

CENTR

Council of European National Top-level domain Registries

CFE

Centre de Formalités des Entreprises

CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

COMFTI

Conception d'Outils Multimédia pour les Formateurs en Technologies de l'Information

Crisp

Cross Registry Information Service Protocol

DNS

Domain Name System

DNSext

Domain Name System Extensions

DNSsec

Domain Name System Security Extensions

DNSO

Domain Name Supporting Organization

EC-POP

European Community Panel of Participants

ENST

Ecole Normale Supérieure des Télécommunications

ENUM

tElephone NUmber Mapping

EPP

Extensible Provisioning Protocol

EUREG

EUropean REGistry

FFTI

Formation de Formateurs en Technologies de l'Information

G6

Groupe français des expérimentateurs d'IPv6

GAC

Gouvernemental Advisory Committee

gNSO

Generic Names Supporting Organization

GTI

Groupe de Travail International animé par l'AFNIC

gTLD

generic Top Level Domain

IANA

Internet Assigned Numbers Authority

ICANN

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

IDN

Internationalized Domain Name

IDsA

Infrastructure DNSsec et Applications

IETF

The Internet Engineering Task Force

INPI

Institut National de la Propriété Intellectuelle

INRIA

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

IP

Internet Protocol

IPsec

IP Security Protocol

IPv4

Internet Protocol version 4

IPv6

Internet Protocol version 6

IRISA

Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires

ISOC

Internet SOCIety

ITU

Voir « UIT »

JRES

Journées RESeaux

Kbis

Dénomination de l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) reflétant les caractéristiques juridiques de l'entreprise à l'instant présent.

LDAP

Lightweight Directory Access Protocol

MEDEF

Mouvement des Entreprises de France

NAPTR

The Naming Authority PoinTeR

NCPC

Nouveau Code de Procédures Civiles

NIC

Network Information Center

NTIC

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OMPI

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

PKI

Public Key Infrastructure ou IGC (infrastructure de gestion des clefs)

PROGSI

Programme Société de l'Information

RFC

Request For Comments

RIPE

Réseau IP Européen

RIPE NCC

RIPE Network Coordination CENTRe

RNRT

Réseau National de la Recherche en Télécommunications

SFINX

Service for French Internet eXchange

TLD

Top Level Domain

UDRP

Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy

UIT

Union Internationale des Télécommunications, ou ITU en anglais.

Whois

Service permettant d'effectuer des recherches sur les bases des registres afin d'obtenir des informations sur un nom de domaine ou une adresse IP.